



Comité européen
des régions

PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La présente déclaration de confidentialité contient des informations sur le traitement et la protection de vos données à caractère personnel.

Opération de traitement: Réseau européen des élus locaux

Responsables du traitement des données: Commission européenne et Comité européen des régions

Référence: DPR-EC-32988 pour la Commission européenne; RD I-1 pour le Comité européen des régions.

Table des matières

1. Introduction
2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?
3. Quelles sont les bases juridiques du traitement de vos données à caractère personnel?
4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous collectons et traitons?
5. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel?
6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?
7. Qui a accès à vos données personnelles et à qui sont-elles communiquées?
8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?
9. Coordonnées
10. Où trouver de plus amples informations?

1. **Introduction**

La Commission européenne (ci-après la «Commission») et le Comité européen des régions (ci-après le «CdR») s'engagent à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. La Commission recueille et traite des données à caractère personnel conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données (ci-après le «RPDUE»).

La présente déclaration relative à la protection de la vie privée explique la raison du traitement de vos données à caractère personnel, la façon dont elles sont recueillies, traitées et protégées, l'usage qui en est fait et les droits que vous pouvez exercer les concernant. Elle reprend également les coordonnées du responsable du traitement des données à contacter pour exercer vos droits, du délégué à la protection des données et du Contrôleur européen de la protection des données.

Vos données à caractère personnel peuvent être collectées et traitées à des fins de gouvernance et de gestion conjointes du réseau européen des élus locaux (ci-après le «réseau»). Le réseau est le résultat de la fusion de deux réseaux existants: le réseau «Bâtir l'Europe avec les élus locaux» (BELC) de la Commission et le «réseau européen de conseillers régionaux et locaux» du CdR.

La Commission et le CdR sont les responsables conjoints du traitement de vos données personnelles. Leurs responsabilités respectives sont définies en détail dans l'accord de responsabilité conjointe conclu à cet égard.

Pour la Commission, le responsable délégué du traitement est la direction générale de la communication, unité C.2.

Pour le CdR, le responsable délégué du traitement est la direction de la communication (direction D), unité DI.

2. **Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?**

Vos données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement conjoint par les responsables conjoints du traitement aux fins suivantes:

- mise en œuvre du processus de fusion des deux réseaux initiaux dans le réseau européen des élus locaux;
- gouvernance et gestion conjointes du réseau;
- gestion conjointe de la procédure de demande d'adhésion au réseau, à savoir l'enregistrement des candidatures et l'approbation des adhésions au moyen d'une procédure unique de demande et d'adhésion;
- fourniture de services et d'informations aux membres du réseau (par exemple, inviter les membres à des visites prioritaires, les informer sur les politiques de l'UE, proposer des webinaires d'accueil et des formations sur des sujets en rapport avec l'UE, mettre une boîte à outils de communication à la disposition des membres, les aider à accéder pleinement aux outils et plateformes disponibles);

- communication avec les membres du réseau et fourniture de résultats conformes aux préférences des membres (par exemple, conception du programme des événements/visites d'étude/possibilités de réseautage, envoi d'informations sur des sujets liés à l'UE);
- soutien des activités des membres sur les réseaux sociaux.

Vos données à caractère personnel ne seront pas utilisées en vue d'une prise de décision automatisée, ni d'un profilage.

3. **Quelles sont les bases juridiques du traitement de vos données à caractère personnel?**

Nous traitons vos données à caractère personnel, car:

- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont sont investis l'institution ou l'organe de l'Union.

La base juridique applicable pour le traitement des données à caractère personnel est l'article 5, paragraphe 1, point a), du RPDUE, dans la mesure où il «est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'institution ou l'organe de l'Union».

Le réseau est géré par la direction générale de la communication, unité C.2., de la Commission, et l'unité DI du CdR, en vertu de l'accord administratif signé par les parties le 12 décembre 2024. L'accord administratif a été conclu dans le cadre du protocole révisé sur la coopération entre la Commission et le CdR signé le 20 mars 2024, en particulier son chapitre V.

Le soutien aux activités de communication du projet est une tâche découlant des prérogatives de la Commission sur le plan institutionnel. Le traitement des données à caractère personnel liées au réseau est nécessaire à la gestion et au fonctionnement de la Commission, en vertu des missions qui lui sont conférées par les traités, et plus particulièrement par l'article 13 du traité sur l'Union européenne (TUE), ainsi que conformément à l'article premier et à l'article 11 dudit traité.

En outre, le réseau européen des élus locaux est un projet phare de l'UE et un outil visant à maximiser le dialogue et l'engagement au niveau local, comme indiqué dans le programme de travail annuel de la direction générale de la communication pour 2025.

- La personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

S'agissant de certaines parties du traitement, les personnes concernées ont donné leur accord pour:

- recevoir des communications de la part de la Commission et du CdR après être devenues membres du réseau;
- être contactées par d'autres membres du réseau;
- figurer sur la carte publique du réseau, ainsi que dans la section destinée à promouvoir les activités des membres, accessible sur le site web du réseau;
- assister à des événements et webinaires;
- être photographiées (en gros plan) lors d'événements et de séminaires;

- recevoir des lettres d'information et divers supports de communication (chevalet porte-nom muni du visuel du réseau, roll-up).

4. **Quelles sont les données à caractère personnel que nous collectons et traitons?**

Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont collectées et doivent être fournies pour pouvoir devenir membre du réseau:

- prénom et nom de famille;
- sexe;
- date de naissance;
- pays et localité représentés (code postal inclus);
- titre (dans la langue du membre);
- affiliation à une famille politique nationale et européenne;
- date de fin du mandat d'élu(e) au sein de l'organe exécutif, du parlement ou de l'assemblée d'une région, d'une ville, d'une province, d'une commune ou d'un village;
- coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone);
- langue(s);
- domaines d'intérêt en rapport avec l'UE.

D'autres données à caractère personnel des membres du réseau, telles que des photographies en gros plan, peuvent être recueillies avec le consentement de la personne concernée. Lorsque des événements particuliers sont organisés en lien avec le réseau, les membres seront informés de la manière dont leurs données seront traitées au moyen de déclarations de confidentialité spécifiques.

En ce qui concerne l'agent de liaison (personne de contact), les catégories de données à caractère personnel suivantes sont collectées:

- prénom et nom de famille;
- fonction;
- coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone);
- langues.

5. **Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel?**

La Commission et le CdR ne conservent ni ne traitent les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire pour réaliser les finalités du traitement telles qu'énoncées dans la présente déclaration de confidentialité.

Lorsqu'une personne cesse d'être membre du réseau (par exemple à la fin de son mandat ou parce qu'elle demande à quitter le réseau), la Commission et le CdR, ainsi que leurs sous-traitants, prennent des mesures raisonnables pour supprimer les informations pertinentes de la plateforme interactive en ligne et du site web dans les meilleurs délais, à savoir un mois à compter de la notification de la fin du mandat ou de la demande présentée par le membre souhaitant quitter le réseau.

Un nombre limité de données à caractère personnel, concernant notamment l'adhésion (nom, type/durée du mandat, affiliation à une famille politique nationale et européenne, pays et collectivité représentés) ainsi que certains contenus audiovisuels, peuvent être archivés en vue de leur conservation permanente dans une base de données détenue par les responsables conjoints du traitement, à des fins historiques et dans l'intérêt public, afin de documenter, de préserver et de mettre à disposition l'histoire et le patrimoine audiovisuel de l'Union européenne, conformément aux dispositions pertinentes du RPDUE.

6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?

Toutes les données à caractère personnel sous forme électronique sont stockées sur les serveurs de la Commission, du CdR et de leurs sous-traitants. Toutes les opérations de traitement sont conformes à la décision (UE, Euratom) 2017/46 de la Commission du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne.

Les sous-traitants de la Commission et du CdR sont liés par une clause contractuelle propre à chaque opération de traitement de données à caractère personnel effectuée pour le compte de la Commission et du CdR, ainsi que par les obligations de confidentialité découlant du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Afin de protéger vos données à caractère personnel, la Commission et le CdR ont mis en place un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles. Les mesures techniques incluent notamment des actions appropriées concernant la sécurité en ligne, le risque de perte de données, l'altération des données ou l'accès non autorisé, compte tenu du risque que présentent le traitement et la nature des données à caractère personnel qui sont traitées. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un besoin légitime de les connaître aux fins de l'opération de traitement dont il est question dans la présente déclaration.

7. Qui a accès à vos données personnelles et à qui sont-elles communiquées?

L'accès à vos données à caractère personnel est accordé à la Commission, au sous-traitant affecté au projet et au personnel du CdR chargé de la réalisation de cette opération de traitement ainsi qu'au personnel autorisé selon le principe du «besoin d'en connaître». Cela inclut le personnel des représentations de la Commission et des groupes politiques du CdR aux fins de la validation de la demande d'adhésion au réseau et des activités liées à la communication. Ces personnes respectent les conventions réglementaires et, le cas échéant, des règles de confidentialité supplémentaires.

Les sous-traitants qui ont accès aux données à caractère personnel sont les suivants:

- Pour la Commission: NETCOMPANY — INTRASOFT S.A.
- Pour le CdR: Microsoft

Les données personnelles suivantes sont accessibles au public sur le site internet du réseau ainsi qu'aux membres du réseau sur la plateforme du réseau en ligne: prénom, nom, pays, région et collectivité locale.

En outre, les centres Europe Direct ont accès aux listes de diffusion et aux dossiers papier et électroniques qui peuvent inclure des données à caractère personnel des membres du réseau, compilées selon le principe du «besoin d'en connaître» par la direction générale de la communication, les représentations de la Commission et le contractant.

Vos données à caractère personnel ne sont pas transmises à des États non membres de l'UE ni à des organisations internationales.

8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?

En tant que personne concernée, vous disposez de droits spécifiques en vertu du chapitre III (articles 14 à 25) du RPDUE. Dans le cadre de la présente opération de traitement, vous pouvez exercer les droits suivants:

- le droit d'accéder à vos données à caractère personnel (article 17 du RPDUE);
- le droit de rectifier vos données à caractère personnel au cas où elles sont inexactes ou incomplètes (article 18 du RPDUE);
- le droit d'effacer vos données à caractère personnel (article 19 du RPDUE);
- le cas échéant, le droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel (article 20 du RPDUE);
- le droit à la portabilité des données (article 22 du RPDUE);
- le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel auquel il est procédé de manière licite en vertu de l'article 5, paragraphe 1, point a) du RPDUE.

Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment en adressant une demande aux responsables du traitement. Ce retrait n'aura aucune incidence sur la légalité du traitement effectué avant que vous n'ayez retiré votre consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant les responsables du traitement des données ou, en cas de litige, leurs délégués à la protection des données. Si nécessaire, vous pouvez également vous adresser au Contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées figurent au point 9 ci-dessous.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez en indiquer la description (c'est-à-dire la référence, telle que celle mentionnée au point 10 ci-dessous) dans votre demande.

9. Coordonnées

- Responsables du traitement des données

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu du RPDUE, ou si vous avez des commentaires, des questions ou des inquiétudes, ou si vous souhaitez introduire une plainte concernant la collecte et

l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter les responsables du traitement des données:

- Pour la Commission: direction générale de la communication, unité C.2 (COMM-C2@ec.europa.eu)
- Pour le CdR: direction de la communication (direction D), unité DI (EU-Councillors@cor.europa.eu)

- **Délégués à la protection des données (DPD)**

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Commission (DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu) ou le délégué à la protection des données du CdR (data.protection@cor.europa.eu) pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel au titre du RPDUE.

- **Le contrôleur européen de la protection des données (CEPD)**

Vous avez le droit de saisir le Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu) (et donc de déposer une plainte) si vous estimez que les droits dont vous jouissez en vertu du RPDUE ont été enfreints à la suite du traitement de vos données à caractère personnel effectué par le responsable du traitement des données.

10. **Où trouver de plus amples informations?**

Le délégué à la protection des données (DPD) de la Commission publie le registre de toutes les opérations de traitement de données à caractère personnel de la Commission qui sont documentées et qui lui sont notifiées. Ce registre peut être consulté à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/dpo-register>.

L'opération de traitement spécifique dont il est question dans la présente déclaration a été consignée dans le registre public du DPD sous la référence suivante: DPR-EC-32988.

Référence pour le CdR: DPO RD I-1.
